



PET-scan au FNa

L'examen de TEP au fluorure de sodium

Cet examen permet d'analyser le squelette grâce au type de radiotracteur injecté.



A quoi ça sert ?

Cet examen permet de détecter des lésions osseuses avec une grande sensibilité : il est utilisé dans les bilans cancérologiques.

Quelle est la durée de l'examen ?

Ce type d'examen dure au moins une demi-journée.

Comment se passe l'examen ?

A votre arrivée au service, vous êtes accueilli(e) par les secrétaires du service. Vous serez ensuite pris(e) en charge par les manipulateurs radio. Une perfusion est mise en place pour vous administrer le traceur. Les images sont réalisées une heure après l'injection.

Comment se préparer à l'examen ?

Aucune préparation particulière n'est nécessaire. Vous devrez simplement vous munir de vos résultats récents (biopsies, résultats d'imagerie, compte-rendus opératoires,...).

Et après l'examen ?

Il vous est conseillé de bien boire afin d'éliminer rapidement le produit qui vous a été injecté. Vous devrez revoir votre médecin pour décider de la suite à donner à votre dossier en fonction des résultats du TEP.



Est-ce dangereux ?

L'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte en raison de la grande fragilité du fœtus.

Pour les autres patients, l'examen n'est pas dangereux car les niveaux de rayonnements utilisés sont toujours calculés au plus juste pour chaque patient, dans un souci permanent de radioprotection. Enfin, tous les examens intègrent le système de traçabilité du service. Les machines sont entretenues régulièrement, leur bon fonctionnement est vérifié chaque jour.

Il n'y a pas d'effet secondaire ou d'allergie.

Comment prendre rendez-vous ?

Par téléphone auprès du secrétariat au 03 26 77 27 77, ou sur place au service de Scintigraphie de Courlancy.

Une demande de rendez-vous décrivant la nature exacte de votre maladie et les soins que vous avez reçus doit nous être transmise par votre médecin (fax 03 26 84 24 24).

